

Diplôme d'Université Criminologie

Présentation

Le DU de criminologie est un diplôme d'université indépendant de la licence ou du master (qui sont des diplômes d'État). La réussite au DU est un élément de spécialisation valorisant pour la formation et le CV de l'étudiant. Pour un étudiant de 3e année de licence ou de 1re année de master souhaitant candidater à un M2 de droit pénal, le DU est ainsi un point positif de sa candidature.

De même, ce DU, en ce qu'il offre une réflexion complémentaire sur le champ pénal peut être utile pour les étudiants qui présentent des concours liés au droit pénal (commissaire de police, protection judiciaire de la jeunesse, service pénitentiaire d'insertion et de probation...).

Objectifs

La criminologie est une science interdisciplinaire qui vise à mieux comprendre et traiter le phénomène criminel. L'objectif du diplôme universitaire de criminologie tend en conséquence à présenter un regard croisé sur les causes et le traitement du phénomène criminel en faisant intervenir aussi bien des juristes que des médecins, psychologues et autres praticiens.

Il se présente ainsi comme une formation interdisciplinaire complémentaire notamment pour les étudiants en droit qui souhaitent suivre un cursus axé sur le droit pénal et les sciences criminelles, les étudiants en psychologie qui voudraient enrichir leur formation par une meilleure connaissance du système judiciaire ou les praticiens (médecins, avocats, agents de l'administration pénitentiaire, travailleurs sociaux, psychologues...) désireux de mieux cerner les causes et les manifestations de la délinquance.

Grâce à un effectif limité, la formation permet une véritable interaction avec les intervenants et la mise en place d'une pédagogie innovante.

Admission

Sont admis à déposer leur candidature les étudiants ayant validé une **deuxième année de licence ou l'équivalent d'un bac+2**. Les personnes non étudiantes (professionnels...) peuvent également candidater, sous réserve d'avoir le niveau de formation minimum requis.

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit, rubrique [DU Criminologie](#).

Poursuite d'études

Ce diplôme se déroulant en parallèle d'une formation classique, le DU Criminologie est un élément à valoriser selon le parcours de l'étudiant.

Pour un étudiant de L3 ou de M1 souhaitant candidater à un M2 de droit pénal, le DU est un point positif de sa candidature.

De même, ce DU, en ce qu'il offre une réflexion complémentaire sur le champ pénal peut être utile pour les étudiants qui présentent des concours liés au droit pénal (commissaire de police, protection judiciaire de la jeunesse, service pénitentiaire d'insertion et de probation...).

Infos pratiques :

- > **Composante** : Faculté de Droit
- > **Durée** : 1 an
- > **Type de formation** : Formation initiale / continue
- > **Lieu** : Grenoble - Domaine universitaire
- > **Contacts** :

Responsable(s) pédagogique(s)

Frédérique Fiechter-Boulevard
Frederique.Fiechter-boulevard@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité du DU Criminologie
04 76 82 57 77
droit@ducriminologie@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Le DU se déroule sur une année universitaire (de septembre à septembre) et les cours et conférences sont dispensés dans deux séminaires d'une semaine chacun, l'un organisé début septembre, l'autre fin mai. Les deux semaines de séminaires sont planifiées à des dates hors des périodes d'enseignements et d'examens de licence et master afin de permettre à tout étudiant de suivre le DU en parallèle de son cursus. La présence à ces deux séminaires est obligatoire et nécessaire à l'obtention du diplôme.

En sus de ces deux séminaires, des conférences ou visites d'institutions peuvent être proposées pendant l'année mais la présence de l'étudiant est alors facultative.

Les examens se déroulent sur deux jours, fin juin, selon des modalités originales :

- *L'épreuve du grand oral* qui consiste en un exposé réalisé à partir d'un article. Les articles susceptibles d'être tirés au sort pour cet oral sont communiqués un mois à l'avance aux candidats ce qui leur laisse le temps nécessaire pour faire des recherches sur les thèmes abordés et préparer leur intervention. L'objectif est de vérifier qu'avec les enseignements reçus et les conférences suivies dans le cadre du DU les étudiants sont capables d'avoir un regard averti et critique sur des écrits relevant du champ de la criminologie.
- *Un travail de recherche*. Chaque année, un thème de recherche et d'étude commun est choisi par le directeur du DU (par exemple, la famille, les violences, le mineur...). Chaque étudiant doit rédiger un article sur un point particulier du thème étudié et le présenter oralement et publiquement au cours d'une journée d'étude réalisée sous forme de conférence. Il s'agit ici d'initier les étudiants au travail de recherche, de vérifier leur aptitude à avoir une réflexion approfondie sur un thème particulier et à en présenter le résultat oralement et en public.

Modules pédagogiques :

Les enseignements dispensés dans le cadre du DU de criminologie sont assurés par des enseignants-chercheurs de la Faculté de droit de Grenoble ou d'autres établissements, ainsi que par des intervenants issus de milieux professionnels variés.

Le premier séminaire de septembre traite des causes et manifestations du phénomène criminel et aborde les thématiques suivantes :

- Connaissance du phénomène criminel ;
- Méthodologie ;
- Criminologie ;
- Causes et manifestations pathologiques du phénomène criminel ;
- Causes sociales et psychologiques du phénomène criminel.

Le second séminaire de mai est relatif au traitement du phénomène criminel et porte sur les thématiques suivantes :

- La victime ;
- L'enquête criminelle ;
- Le procès pénal ;
- Le choix et l'exécution de la peine ;
- L'expertise psychiatrique et le traitement du criminel.